





INSTALLATION

Pack Suivi d'installation



Créer ou reprendre une entreprise agricole est une étape essentielle de votre projet.

Nous pouvons vous accompagner dans la mise en œuvre des moyens de production et des choix stratégiques pour sécuriser la réussite de votre projet.

Pour vous aider à faire les bons choix, la Chambre d'agriculture de la Drôme vous propose un accompagnement pour



Piloter votre entreprise agricole et analyser l'atteinte de vos objectifs d'installation.



Sécuriser le fonctionnement de votre exploitation.



Prendre du recul, multiplier les perspectives pour penser et réagir sur les évolutions de votre projet.

Nous vous proposons des rencontres permettant

- + Un appui à la réalisation des démarches administratives.
- + De faire le point sur les résultats de l'exploitation, d'analyser les différences avec le prévisionnel.
- D'élaborer un budget de trésorerie.
- D'analyser la capacité à réaliser de nouveaux investissements.
- Un appui technique sur la (les) production(s) de votre choix.

Nos 2 offres de conseil valables dans les deux ans après votre installation

Formule découverte - 100 € HT

- Appui à la déclaration PAC de votre 1ère année.
- Point avec un conseiller filière de la Chambre.
- Bulletin technique gratuit pendant 1 an (zoom arboriculture / zoom viticulture / zoom grandes cultures / Flash élevage / lettre Origin Drôme circuits)

Formule sécurité - 350 € HT

- L'ensemble des éléments de la formule découverte.
- Un appui personnalisé de votre conseiller entreprise comprenant : un accompagnement à la validation de l'installation, des démarches administratives de création, une comparaison prévisionnel-réalisé, échange sur l'avancé de votre projet avec sécurisation des éléments règlementaires liés à la DJA.

En complément de chacune des formules, vous pourrez bénéficier:

- D'un rendez-vous personnalisé avec un conseiller Mes Parcelles pour vous aider à trouver la meilleure solution numérique pour la tracabilité de votre exploitation.
- D'un appui technique avec possibilité de prise en charge financière sous conditions.



Les • PROAGRI

- + Conseillers à la pointe de l'innovation technique
- + Expertises spécifiques à toutes les productions
- + Connaissance fine des territoires
- + Indépendance du conseil

Contact

Aurélie PASCOLINI

Assistante suivi installation 04 75 82 40 12 aurelie.pascolini@drome.chambagri.fr



